



## ANIMATION DU GROUPE DE TRAVAIL "COOPÉRATION TERRITORIALE" CIM

Région pilote : CAMPANIE (IT)

[c.cotrone@regione.campania.it](mailto:c.cotrone@regione.campania.it)

*Cahier des charges pour la région pilote*

---

### I. MANDAT

La mission générale de la région pilote est de mettre en place les moyens nécessaires pour préparer les positions (résolutions, notes techniques, rapports...) des instances exécutives de la CIM (Assemblée générale, Bureau politique, Présidence) pour toutes les questions liées à la Coopération Territoriale Européenne de la Politique de Cohésion dans les régions de la Méditerranée et notamment à la mise en œuvre de réseaux régionaux pour le développement de la Politique européenne « Union pour la Méditerranée ».

### II. ANIMATION - COORDINATION

L'animation de cette activité est confiée à la Région Campanie.

La coordination technique est assurée par la Secrétaire Executive, Mme Josefina Moreno Bolarín, en accord avec la représentante désignée par le Président de la région Campanie, Mme Carmela Cotrone.

La région Campanie s'engage à mettre les moyens suivants au service de l'animation de cette activité :

- mise à disposition, selon les activités prévues par le Groupe de Travail, de représentants devant contribuer à l'animation des activités sectorielles du groupe de travail « Coopération Territoriale » de la CIM;
- organisation et prise en charge en 2010 d'une conférence sur les questions de la Coopération en Méditerranée ouverte aux régions membres de la CIM;
- participation aux séminaires et aux réunions préparatoires à cette conférence ;
- participation, lorsque nécessaire, aux réunions des instances exécutives de la CIM - Assemblée générale et Bureaux politiques- ;
- soumission aux autorités communautaires des demandes de subvention ou de cofinancement pour obtenir des moyens financiers nécessaires à l'accomplissement des objectifs précités.

Le secrétariat du groupe Coopération Territoriale Européenne sera assuré par la CIM.

### III. MODALITES DE CONDUITE DES TRAVAUX

La région pilote s'appuiera sur un Comité de Pilotage comprenant, outre son ou ses représentants :

- le coordinateur mandaté par la CIM ;
- un représentant de chacune des régions assurant le secrétariat d'un des sous-groupe de travail constitués dans son cas, assisté le cas échéant d'experts ;
- éventuellement, des directeurs de la CRPM pour coordonner l'action du Groupe de travail « Coopération Territoriale Européenne » CIM avec les actions ou travaux menés à la CRPM (GT - Intercom).

Les positions élaborées par le Secrétariat de la CIM prendront appui autant que possible sur les travaux menés dans le cadre de cette animation.

---

Celles-ci seront soumises pour approbation au Bureau politique et à l'Assemblée générale de la CIM. Les démarches à engager sur cette base vis-à-vis des institutions européennes ou des gouvernements nationaux seront proposées au Bureau politique par le Secrétariat de la CIM.

#### IV. AXES DE MOBILISATION

Les axes de travail pour les deux ans à venir (2009, 2011) consisteront :

- de façon générale, à développer une approche d'ensemble de la stratégie en Méditerranée dans le cadre de la coopération territoriale 2007/13;
- à réfléchir en particulier dans le cadre de la politique « Union pour la Méditerranée » ;
- à capitaliser l'expérience des différentes régions;
- à promouvoir de meilleures formes de gouvernance interregionale des stratégies sectorielles de la politique Euro-Méditerranéenne, entre autres afin de permettre de mieux gérer à niveau local le processus « Union pour la Méditerranée ».

A ces fins, le groupe « Coopération Territoriale » de la CIM prévoit :

**1°) De mener une enquête préliminaire sur la question de la gouvernance de la coopération territoriale auprès des régions intéressées (courant 2009).**

**2°) De se structurer, le cas échéant, en sous-groupes, chaque sous-groupe organisant un ou deux séminaires.**

Le ou les sous-groupes constitués pour la période 2009-2011 répondront aux problématiques suivantes :

1 – Echanges d'expériences et de bonnes pratiques entre les régions.

1.a) Bénéficier : Comment une région peut-elle retirer un maximum de bénéfices du développement des pratiques de Coopération Territoriale sur son territoire ? Comment développer des innovations orientées ?

1.b) Gérer : Comment mettre en relation le développement des initiatives de coopération territoriale avec d'autres impératifs des politiques régionales de développement (économiques, sociaux, environnementaux)

2 – Défendre les Intérêts des régions.

La législation et les politiques communautaires sont-elles adaptées au développement du potentiel des régions CIM en matière de Coopération Territoriale ?

Comment les régions CIM peuvent-elles / doivent-elles contribuer aux objectifs de l'UE en matière de coopération territoriale ?

**3°) D'organiser une conférence générale qui se tiendra en 2010.**

La conférence aura pour thème « Le rôle de la coopération territoriale dans les régions CIM ».

Elle sera ouverte à l'ensemble des régions membres de la CIM, résumera les travaux des sous-groupes de travail et fera part de leurs conclusions.

Elle sera l'occasion d'un échange entre la CIM et les autorités nationales et les Institutions communautaires sur les questions relatives à la Coopération Territoriale en Méditerranée.

#### V. MODALITES DE FONCTIONNEMENT

Les langues de travail du groupe sont le français et l'anglais, ainsi que la langue usuelle du lieu de réunion.

Chaque membre du groupe prendra en charge ses frais de déplacement et de séjour.

La CIM assurera le secrétariat du groupe de travail et aidera à la préparation des réunions. Elle prendra en charge les frais de traduction pour les documents soumis au Bureau politique et à l'Assemblée générale, ainsi que pour documents préparatoires et les procès verbaux du Comité de Pilotage.

La CIM assurera la diffusion sur Internet des documents produits par les participants du Groupe de travail à l'occasion des séminaires ou conférences.

Les coûts d'interprétation (FR/EN) lors des réunions techniques du groupe de travail seront pris en charge par la région d'accueil.

## CPMR Working Group Coopération Territoriale Européenne

### List of interested Regions

---

#### CIM

Secrétaire Exécutive de la CIM  
Mme Josefina Moreno Bolarín  
Tel. +33 2 99 35 40 68 – fax. +33 2 99 35 09 19  
Portable : +34 696990320  
Email : [jmoreno.intermed@hotmail.com](mailto:jmoreno.intermed@hotmail.com)  
[www.medregions.com](http://www.medregions.com)

Secrétaire  
Mme Sylvia Langlais  
Tel. +33 2 99 35 40 68 – fax. +33 2 99 35 09 19  
Email : [sylvia.langlais@crpm.org](mailto:sylvia.langlais@crpm.org)  
[www.medregions.com](http://www.medregions.com)

#### Region Pilote : Campania

CAMPANIE (IT)  
[c.cotrone@regione.campania.it](mailto:c.cotrone@regione.campania.it)  
Mme Carmela Cotrone

#### Comité de Pilotage

...

#### Régions